

MAIRIE DE CHANTRAINE



DÉPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'ÉPINAL

Chantraine, le 26 Novembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 Novembre 2021

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
BARBAUX Marc	X			
GILLE Brigitte	X			
HUSSON Audrey	X			
HINGRAY Sandrine	X			
AUBERT Michel			X	ROBERT Mickaël
BOXBERGER Jean-Daniel			X	BOUDOT Agnès
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
BOUDOT Agnès	X			
COLIN Elise	X			
OHNIMUS Martine	X			
GIRARDIN Anne-Marie	X			
GOTTMANN Charlotte	X			
MATHIOT Carole	X			
MULOT Marie-Laure	X			
VIGUIER Anne	X			
BAUR Sébastien	X			
CHAPON Jacques	X			
CLAUDEL Clément	X			
DORGET Patrick		X		
HUMBLLOT Gérard	X			
DUMARTIN Marie-Noëlle	X			
RICHARD Max	X			
ROBERT Mickaël	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire,

Madame Marie-Laure MULOT ayant été désignée secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 7 Octobre 2021,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- **A approuvé, à l'unanimité, la Décision Modificative n° 4 au budget communal.**

Madame HUSSON a expliqué que la trésorerie avait demandé d'annuler la décision modificative n° 2 suite à une erreur d'imputation comptable.

- **A décidé**, à l'unanimité, d'**engager** la commune dans la **certification forestière PEFC** pour une durée illimitée et d'**autoriser** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cet engagement et à ordonner le versement de la contribution correspondante.
- **A approuvé**, à l'unanimité, l'utilisation du **droit de préemption** dans le cadre de la vente de la parcelle cadastrée C n° 61 et a **autorisé** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents concernant cette acquisition.
- **A adopté**, à l'unanimité, **l'état d'assiette exceptionnel des coupes** et la **destination des produits** pour l'exercice 2021.

Monsieur VALDENNAIRE a préalablement informé l'assemblée de la nécessité de rapporter la délibération n° 9 en date 7 octobre 2021 afin de pouvoir modifier, par nouvelle délibération, la destination des coupes qui y était détaillée.

- **A adopté**, à l'unanimité, **l'état d'assiette des coupes** et la **destination des produits** pour l'exercice 2022.
- **A approuvé**, à l'unanimité, la **demande d'adhésion** du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine au **Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges**.
- **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à **signer**, d'une part, la **Convention Territoriale Globale (C.T.G)** avec la **Caisse d'Allocations Familiales**, intégrant le versement des « *bonus territoriales* » le cas échéant, et, d'autre part, **tous les documents et avenants s'y rapportant** et ce, sur toute la durée de son mandat.
- **A fixé**, à l'unanimité, le montant de la **participation** demandée aux **communes extérieures** dont les **enfants** sont **scolarisés** dans les écoles maternelle et élémentaire de Chantraine, à **561 € par élève** pour l'année scolaire **2021/2022**.
- **A approuvé**, à l'unanimité, **l'organisation du temps de travail des A.T.S.E.M.**

Madame GIRARDIN est intervenue pour faire part aux membres du conseil municipal des difficultés qu'elle rencontre, depuis le début de l'année, en tant que directrice de l'école maternelle. En effet, un demi-poste d'ATSEM n'a pas été remplacé suite à des arrêts maladie successifs. Ainsi, sa classe ne dispose d'ATSEM que le matin et cela rend son travail très difficile voir ingérable. Elle souhaite que la commune se positionne quant au remplacement de l'ATSEM manquante.

Monsieur le Maire a répondu que sa demande allait être réétudiée avec Monsieur BOXBERGER, Adjoint délégué aux affaires scolaires, et qu'une réponse lui serait donnée rapidement, tout en précisant d'ores et déjà que ce remplacement représenterait un coût pour la commune.

Madame GOTTMANN est intervenue pour apporter son soutien à la démarche de Madame GIRARDIN, considérant que le critère financier ne doit pas être un frein, que le maintien de bonnes conditions de travail doit être la priorité, aussi bien pour les enfants que pour le corps enseignant.

- **A décidé**, à la majorité (17 « POUR » et 5 « CONTRE »), d'**attribuer un bon « cadeaux de Noël »** à **chaque agent** de la collectivité.

Il est à noter que les personnes ayant voté « contre » ne sont pas opposées à la distribution de bons cadeaux, bien au contraire, mais sont contre le fait d'attribuer ces bons sous réserve d'être sous contrat depuis plus de trois mois.

- **A approuvé**, à l'unanimité, les **tarifs de réservations** à appliquer pour le **Marché de Noël** organisé par la commune en décembre 2021 :

Table (2.00 x 0.70 m)	20 € les deux jours
Grille (2.00 x 1.00 m)	5 € les deux jours
Cautionnement	20 € les deux jours

Informations et questions diverses :

- **Monsieur le Maire, Marc BARBAUX :**
 - A informé que la CAE organise diverses réunions portant sur les projets de territoire et fait part de son souhait d'y voir la commune systématiquement représentée :
 - 29/11/2021 : transition écologique
 - 07/12/2021 : compétitivité
 - 08/12/2021 : renforcer la cohésion.
 - A informé que la commune étudie actuellement la possibilité de construire le terrain multisport dans la coulée verte de la ZAC.
 - A informé de l'état d'avancement du dossier de création d'une maison médicale. Les médecins ont retenu un architecte. Le dossier se finalise donc, sachant que la commune se chargera de la voirie principale.
 - A listé les prochaines réunions :
 - COFIL ZAC : vendredi 26 novembre à 14h30 à la mairie.
 - Ordre du jour : appel à projets – analyse et échange sur les projets reçus - questions et évolutions.
 - Démocratie participative : jeudi 2 décembre à 20h00 à la Maison Grandemange.
 - Commission « Travaux » : vendredi 3 décembre à 18h00 à la Maison Grandemange.
 - COFIL ZAC : lundi 6 décembre à 14h30 à la Mairie.
 - Ordre du jour : appel à projets - audition des candidats/présentation des projets par les promoteurs – échanges.
 - Bibliothèque : mardi 7 décembre à 14h00 à la Salle des Brosses.
- **Monsieur Mickaël ROBERT** a informé que de plus en plus de véhicules empruntent le Chemin Marulaz et évoqué la possibilité de mettre en place une barrière.

Monsieur VALDENNAIRE lui a répondu que la demande a été faite auprès de ONF ; une barrière devrait être installée courant 2022.
- **Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE** a donné des nouvelles rassurantes de Michel AUBERT, Adjoint aux travaux, récemment hospitalisé, et remercié Sophie ARNOULD, animatrice territoriale, pour son implication et son travail quant à l'organisation du prochain Marché de Noël.
- **Madame Brigitte GILLE** a informé que les colis de Noël des Aînés seront livrés le 7 décembre. Une carte de Noël à l'attention des personnes isolées sera confectionnée par les enfants des écoles.

En outre :

- le repas des Aînés a été fixé au dimanche 13 mars 2022.

- la collecte de la Banque Alimentaire se tiendra les 26 et 27 novembre 2021, Madame GILLE remerciant, au passage, Mesdames BOUDOT, AUBERT, OHNIMUS et VIGUIER pour leur implication.

- **Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER**, par la voix de Madame Agnès BOUDOT, a proposé qu'un courrier soit envoyé aux représentants de parents d'élèves concernant la nouvelle organisation du service de restauration scolaire.

- **Monsieur Jacques CHAPON** a remercié Elise COLIN pour son organisation d'Halloween.

Par ailleurs, il a informé qu'un projet de centrale photovoltaïque au sol allait voir le jour à GOLBEY.

Enfin, il a fait part de son regret quant à l'absence de sortie piétonne à l'étang de Chantraine, côté Vallon d'Olima.

- **Madame Elise COLIN** a tenu à remercier Sophie ARNOULD pour son aide lors des préparations des manifestations du Conseil des Jeunes, et remercié également Jean-Pascal VALDENNAIRE pour la réalisation du char de Saint Nicolas.

Elle a tenu également à faire part de son soutien à Madame GIRARDIN et de son souhait de voir plus de réunions de commissions scolaires organisées et ce, afin d'éviter de devoir apprendre en séance de conseil la suppression d'un demi-poste d'ATSEM.

La séance est levée à 20h40.

Fait à Chantraine, le 26 Novembre 2021

Le Maire,

Marc BARBAUX

